

PREFECTURE DE LA LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° SPECIAL - 52

Date de parution : 23 octobre 2009

SOMMAIRE DU RAA SPECIAL N° 52 DU 23 OCTOBRE 2009

TRESORERIE GENERALE DE LA LOIRE

ARRETE N° 09-23 DU 19/10/09 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE..... 3

TRESORERIE GENERALE DE LA LOIRE

ARRETE N° 09-23 DU 19/10/09 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Trésorier-Payeur Général de la LOIRE

VU la NOTE D.G.C.P N° 012055 du 05 mars 2002

VU l'arrêté n° 09 - 18 du 1^{er} septembre 2009 publié au recueil des actes administratifs spécial n°44 du 1er septembre 2009

ARRETE

Article 1 : Par suite des mouvements de personnel intervenus dans mes services, les délégations de signature données à M Michel COLLERAIS, sont supprimées.

Article 2 : M Gérard TERRIOU, Trésorier Principal du Trésor Public, chef de la Division « Secteur Public Local » :

- Reçoit pouvoir de signer les documents relatifs aux affaires de sa division et pour le compte d'une autre division en cas d'absence du chef de division, en particulier les chèques trésor et les bordereaux et ordres de virements, les ordres de paiements et les correspondances de leur division ne nécessitant pas l'approbation de la Direction
- Reçoit délégation de signer les déclarations de créances auprès des administrateurs mandataires judiciaires.
- En l'absence du Chef des Services du Trésor Public et des inspecteurs principaux, elle reçoit les mêmes pouvoirs que les inspecteurs principaux, dans les mêmes conditions d'exercice, sans toutefois que l'absence d'empêchement soit opposable aux tiers.

Article 3: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Loire.

Fait à Saint Etienne, le 19 Octobre 2009

Le Trésorier-Payeur Général

Jean-Louis JOURNET